

BILAN ROUTIER 2015

Un signal clair qu'on ne doit rien tenir pour acquis

Québec, le 13 mai 2016. – La présidente et chef de la direction de la Société de l'assurance automobile du Québec, Mme Nathalie Tremblay, a rendu public aujourd'hui le bilan routier du Québec pour l'année 2015. L'une des conclusions qui en ressort est qu'en sécurité routière, on ne doit rien tenir pour acquis.

Le bilan 2015 révèle en effet un total de 361 décès, soit 39 de plus qu'en 2014. Le nombre de blessés graves a augmenté de 0,3 %, alors que les blessés légers sont en hausse de 3,2 %. Toutefois, 2015 constitue le deuxième meilleur bilan enregistré au Québec depuis 1945. « Malgré tous les efforts consentis, les progrès réalisés en sécurité routière demeurent fragiles. Le bilan routier de 2015 nous donne en effet un signal que nous devons poursuivre nos efforts, réinventer les façons d'influencer les comportements des conducteurs et faire preuve d'innovation dans nos interventions », a souligné Mme Tremblay.

Particularités de 2015

Il faut tout d'abord se rappeler que 2014 était la huitième année consécutive d'amélioration du bilan routier et qu'elle constituait en soi une année remarquable. Par ailleurs, en 2015, la baisse du prix de l'essence et des conditions climatiques parfois plus favorables ont créé un contexte propice à une augmentation des déplacements, qui se traduit par une plus grande exposition aux risques d'être impliqué dans un accident. La saison de la moto, qui s'est prolongée plus longtemps qu'à l'habitude, en est un exemple.

12,7 % de moins de décès chez les jeunes

Pour une troisième année consécutive, le nombre de décès chez les 15 à 24 ans a diminué. Par rapport à 2014, la baisse des décès est de 12,7 % et, depuis 2010, le nombre de décès dans ce groupe d'âge est passé de 128 à 55, ce qui représente une amélioration de 57 %. Il est toutefois important de continuer les actions de sensibilisation auprès des jeunes, car ils demeurent surreprésentés comme conducteurs impliqués dans des accidents avec dommages corporels.

Du jamais-vu chez les cyclistes et les piétons

On observe, pour 2015, 44 décès chez les piétons et 9 chez les cyclistes. Ces données sont les plus basses jamais enregistrées chez ces usagers de la route plus vulnérables.

Par rapport à 2014, la baisse est respectivement de 12 % et de 18,2 %. Si l'on compare à la moyenne de 2010 à 2014, la baisse des décès est de 28,8 % chez les piétons et de 45,8 % chez les cyclistes.

Hausse des décès chez les motocyclistes

Le nombre de motocyclistes décédés a connu une augmentation, en passant de 40 en 2014 à 50 en 2015. On note non seulement une hausse de 25 % des décès pour la dernière année, mais également un accroissement de 17,9 % par rapport à la moyenne de 2010 à 2014. En 2015, il y avait plus de 173 000 motocyclettes immatriculées au Québec, ce qui représente une augmentation de 4,5 % par rapport à 2014. Depuis les cinq dernières années, il s'est ajouté en moyenne près de 6 500 motos par année sur le réseau routier. La prévention devient donc encore plus importante.

Préoccupation à l'égard des 75 ans ou plus

Chez les personnes de 75 ans ou plus, on note une hausse du nombre des décès, qui est passé de 41 en 2014 à 65 en 2015. On compte 13 décès de plus chez les passagers, alors qu'il y en a 10 de plus chez les conducteurs. Bien qu'il soit sous-représenté dans les accidents avec dommages corporels, la Société portera une attention particulière à ce groupe d'âge, puisque la population québécoise est vieillissante et que les personnes âgées sont beaucoup plus actives et mobiles qu'avant.

Consultation publique

Une première dans l'histoire de la sécurité routière au Québec : la Société, en collaboration avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, tiendra une consultation publique à laquelle sera conviée toute la population et dont les modalités seront connues dans les prochains mois. Cette consultation permettra aux Québécois de se prononcer sur les enjeux de la sécurité routière et sur diverses problématiques comme le partage de la route ou la santé du conducteur. Ils pourront ainsi donner leur opinion et proposer des pistes de solution.

« Les clés du succès, dans la prévention des décès et des blessures sur les routes, ont notamment été la capacité à innover et la collaboration établie entre les partenaires en sécurité routière. La Société s'inspire ainsi des pays les plus performants qui ont inclus des consultations publiques dans leurs stratégies de prévention », a indiqué le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. Jacques Daoust.

Résultats financiers

En 2015, le régime d'assurance automobile a enregistré un surplus de 575 millions de dollars et son niveau de capitalisation atteint 122 %.

« En réduisant les contributions d'assurance pour 2016-2018, la Société a démontré clairement aux usagers de la route le lien direct entre leur comportement sur les routes et les coûts du régime d'assurance automobile », a souligné Mme Tremblay. « Malgré la détérioration du bilan de 2015, les contributions 2016-2018 demeurent inchangées. Si les Québécois souhaitent de nouvelles réductions de leurs contributions, le bilan doit continuer de s'améliorer. Il y a donc là une motivation supplémentaire à toujours adopter des comportements sécuritaires sur les routes », a conclu la présidente et chef de la direction de la Société.